

Rapport d'activité - Indonésie

A.H.I. PARTENAIRE DU PPI MONTPELLIER

RAPPORT D'ACTIVITE

I. INTRODUCTION

I.1. Contexte

L'association des étudiants indonésiens (PPI) de Montpellier a été créée en 1970 et elle regroupe les étudiants indonésiens qui font des études universitaires de 3^{ème} cycle sur Montpellier. Cette petite association est devenue un lieu de débats et d'échanges d'idées entre ses membres, dans le but de contribuer à leur niveau au développement de l'Indonésie. De ce « brain storming » au sein de PPI, est né en 2009, un programme ayant pour objectif d'offrir des bourses d'études en Indonésie à des étudiants indonésiens (en licence) n'ayant pas les moyens de financer leurs études. Cette action concrète initialisée par les étudiants indonésiens de Montpellier, met en lumière l'un des problèmes majeurs auquel est confrontée l'Indonésie.

La communauté indonésienne de Montpellier ne se limite pas aux étudiants. Il y a aussi des citoyens indonésiens qui sont mariés avec un français ou une française, et également d'anciens étudiants à qui a été offert un poste et qui sont restés à Montpellier. De ce fait, en 1995, les liens familiaux et amicaux entre français et indonésiens, ont conduit à la création d'une association franco-indonésienne, intitulée Amicale Franco-Indonésienne de Montpellier (AFIM), ayant pour objet de promouvoir les échanges culturels, de favoriser tous types de relations et contacts entre les deux pays, ainsi que de favoriser et promouvoir les initiatives amicales et humanitaires. Cette identité d'objectifs existant entre les deux associations (PPI et AFIM) les a tout naturellement amenées à une forte coopération pour la mise en œuvre du programme de bourses dénommé « Belajar Bersama Bang Afim », programme soutenu également par la communauté indonésienne locale ne faisant partie ni de PPI ni de l'AFIM. Et à ces deux associations est venu se

joindre un allié de poids, avec la participation d'Assistance Humanitaire Internationale (AHI) et de son président Christian Delagrangé (<http://www.assistancehumanitaire.org>) Cette coopération tripartite a très bien fonctionné dès le lancement du programme et ce jusqu'à la fin de l'année universitaire 2010/2011.

Ce programme de bourses «Belajar Bersama Bang Afim » a apporté à ses bénéficiaires, non seulement une aide concrète, mais également un soutien moral. Cependant, compte tenu du montant limité de fonds collectés, nous n'avons pu accepter pour cette première année qu'un nombre limité de candidats postulant à une bourse et ayant manifesté le potentiel adéquat pour l'obtenir. Par conséquent, nous espérons pour la deuxième année et les années suivantes, recevoir l'aide de nombreux contributeurs, personnes physiques ou morales.

1.2. Objectifs

Le célèbre écrivain français Saint-Exupéry évoquait certains souvenirs dans son ouvrage « Terre des Hommes » Au cours d'un voyage en train vers l'Europe de l'Est, Saint-Exupéry est émerveillé par le visage d'un enfant qui semble riche de toutes les promesses. Mais comprend vite que la misère ambiante aura raison de ces virtualités. Et c'est en pensant à tous ces enfants broyés par le destin qu'il écrit : « C'est un peu, dans chacun de ces hommes, Mozart assassiné. »

Le premier objectif de ce programme est justement de fournir une aide financière et éducative à des étudiants en licence, faisant ou souhaitant faire leurs études dans des universités d'Etat en Indonésie, qui sans cette aide ne pourraient poursuivre leurs études, et pourraient en quelques sortes être considérés comme des « Mozart assassiné ». Nous ciblons ainsi en priorité les candidats disposant de ressources financières faibles mais qui à la fois font preuve d'une grosse motivation et en même temps disposent d'un potentiel important. Le coût annuel par étudiant est de 7,5 millions de roupies (600€):

- 1,5 million de roupies, incluant les frais de scolarité ainsi que les livres et fournitures scolaires diverses ;

5 millions de roupies pour le logement, la nourriture, etc....

II. MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du programme pour l'année universitaire 2010-2011 s'est déroulée en plusieurs étapes :

1. Inscription des candidats

Une fois l'information donnée aux candidats ciblés, ces candidats avaient la possibilité de se rendre sur le site de PPI Montpellier (<http://www.ppi-montpellier.comule.com/program.html>) afin d'avoir des informations complètes sur notre programme de bourse, de prendre connaissance des modalités d'inscription, télécharger le formulaire et avoir la liste des pièces justificatives à fournir.

2. Sélection des candidats

Les candidats ont été sélectionnés en deux étapes principales. Dans un premier temps, chaque candidat ayant envoyé un formulaire de demande de bourse à PPI/AFIM, accompagné des pièces administratives obligatoires, a vu sa candidature étudiée. L'évaluation de chaque candidature a été faite sur la base des critères suivants :

- les ressources financières du candidat (profession et ressources financières de parents, nombre de personnes à charge dans la famille) ;
- la motivation du candidat quant à la poursuite de ses études (résultats scolaires et universitaires précédents, activités extra scolaires et extra universitaires, projets menés à bien, etc....) ;
- l'établissement d'origine du candidat

Cette étape a permis de faire faire une première sélection pour obtenir les dix meilleurs candidats.

Dans un second temps, chaque candidat a eu un entretien direct avec un représentant de PPI Montpellier en Indonésie afin de juger de la validité des informations données par chaque candidat sur dossier.

3. Publication des résultats

Les résultats des évaluations ont été publiés sur le site de PPI Montpellier. Ainsi, chaque boursier lauréat a reçu une confirmation d'octroi de bourse par courriel électronique.

4. Calendrier du programme :

N°	Nom d'activité	Durée
1	Inscription des candidats	1 août 2010
2	Clôture d'inscription	30 septembre 2010
3	Sélection des candidats	1 – 29 octobre 2010
4	Annonce des résultats préliminaires	30 octobre 2010

I.1 Candidats

Les candidats sont des étudiants en licence des universités d'Etat en Indonésie. Pour cette première année, nous avons eu 247 candidatures au départ. Finalement, les sept meilleurs étudiants ayant obtenu une bourse pour l'année universitaire 2010-2011 sont :

1. Safrin La Batu (Université de Hasanuddin, Makassar)

2. Kaslam (Université de Hasanuddin, Makassar)
3. Zul Astri (Université de Hasanuddin, Makassar)
4. Misbahuddin (Institut Agricole de Bogor, Bogor)
5. Silvana Radityo Putri (Université Padjadjaran, Bandung)
6. Ramot Sianturi (Institut de Technologie de Bandung, Bandung)
7. Ria Fauziah Amalliyah (Université de Gadjah Mada, Yogyakarta)

I.2. Planning prévisionnel pour l'année universitaire 2011-2012

Pour l'année universitaire 2011-2012, les inscriptions seront ouvertes en juillet 2011. Ensuite, la sélection des candidatures aura lieu d'août à septembre 2011. Le résultat final sera annoncé en octobre 2011.

I.3. Comité d'organisation de PPI Montpellier

Chef de PPI : Yogi Satrya Aryadinata

Responsable de programme : Wagianto

Trésoriers : Aline Boutin (Trésorière Afim)

Ali Bordji (Trésorier AHI)

Duryat (Trésorier I PPI Montpellier)

Riza Arief Putranto (Trésorier II PPI Montpellier)

Retta Nugrahani (Trésorière exécutive de PPI en Indonésie)

Membres :

- Gan Gan Dirgantara		- Siska Hamdani
- Kadarusman		- Adiansyah
- Ruwadi		- Yulia R. Fitriana
- Aldi Kamal Wijaya		- Julius Singara

III. FINANCEMENT DES BOURSES

III.1. Sources de financement

Ce programme a été financé pour 2010/2011 par :

- une contribution régulière des étudiants **PPI de Montpellier** ;
- une aide en provenance de la communauté franco-indonésienne (**AFIM** et hors AFIM) ;
- une aide de l'association humanitaire française **AHI (Assistance Humanitaire Internationale)**.

Répartition des bourses :

Tout le processus tant administratif que financier est directement géré par l'association PPI Montpellier, en collaboration avec les anciens étudiants de PPI maintenant installés dans toute l'Indonésie. Le programme a été lancé en octobre 2010 et les premières bourses distribuées à partir de novembre 2010 (tableau des bénéficiaires et des montants distribués ci-dessous) :

N°	Bénéficiaire	Somme (en rupies / €)
1.	Mishbahuddin	3.750.000 soit 300€
2.	Kaslam	7.500.000 soit 600€
3.	Silvana Radityo Putri	7.500.000 soit 600€
4.	Safrin La Batu	7.500.000 soit 600€
5.	Ramot M. V. Sianturi	3.750.000 soit 300€
6.	Zul Astri	7.500.000 soit 600€
7.	Ria Fauziah Amalliyah	1.500.000 soit 120€
Total		39.000.000 soit 3.120€

Remarque : pour éviter des frais de change euros/roupies venant amputer le montant des bourses distribuées, les fonds collectés ont été directement apportés en Indonésie par la représentante de PPI et de l'AFIM de Montpellier, Mme Nani Yuliani, et remis contre reçu à la trésorière exécutive en Indonésie, Mlle Retta Nugrahani.

IV. EVALUATION

L'un des candidats ayant bénéficié d'une de nos bourses « Belajar Bersama Bang Afim », Monsieur Misbahuddin Dhiyaa'ulhaq (étudiant en licence « science de la pêche et de la mer » - IPB) a terminé ses études avec la mention « excellent ». Une autre bénéficiaire, Mlle Ria Fauziah Amalliyah (étudiante en licence de gestion publique, FISIP-UGM) a pu grâce à notre bourse continuer son projet de mémoire de thèse, projet qu'elle avait dû abandonner par manque de moyens. Qui plus est, deux grandes entreprises indonésiennes, PT. Telkom (télécommunications) et PT. Merpati Airlines (compagnie aérienne) qui se sont intéressées au sujet de son mémoire de thèse, ont invité la jeune étudiante à venir faire un stage de courte durée chez elles. Les cinq autres boursiers sont en train de préparer leurs séminaires de fin d'étude.

En conclusion, ce programme de bourse a atteint son objectif et peut être considéré comme un vrai succès.

V. REMERCIEMENTS ET PERSPECTIVES

Nous tenons à remercier chaleureusement et du fond du cœur tous ceux qui, par leur générosité, ont pu faire que notre programme de bourse « Belajar Bersama Bang AFIM » devienne réalité. Ce programme, c'est avant tout LE VOTRE.

Et en considérant le fait que de nombreux étudiants indonésiens se sont intéressés puis inscrits à notre programme de bourse dès la première année, nous espérons obtenir le soutien financier d'autres contributeurs, afin de pouvoir augmenter le nombre de bénéficiaires. Tous les dons ferons l'objet d'un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôt :

- Pour les particuliers (article 200 du Code Général des Impôts), réduction d'impôt égale à 66% du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20% du revenu imposable du donateur ;

- Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés (mécénat -article 238 bis du Code Général des Impôts modifié par décret n°2010-421 du 27 avril 2010), réduction d'impôt égale à 60 % du montant des versements, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Montpellier, le 3 juillet 2011

